



CANBERRA CORPORATION FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit : HUSKY 891 ARENA DISINFECTANT

Application ou utilisation recommandée : Nettoyant concentré de surfaces dures

Restrictions d'utilisation : Ne pas utiliser d'une manière non spécifiée sur l'étiquette du produit.

Fabricant / fournisseur : Canberra Corporation
3610 N. Holland-Sylvania Rd.
Toledo, Ohio 43615 USA

Téléphone : 419-841-6616 **N° téléphone d'urgence :** 800-832-8992 **Centre antipoison national :** 800-222-1222

2. Identification des risques :

Classification SGH :

Classification de ce mélange conformément au paragraphe (d) de §1910.1200.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Lésion oculaire/irritation oculaire - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage :



Symbole :

Terme d'avertissement : DANGER

Mentions de danger : Peut provoquer de graves brûlures cutanées et graves lésions oculaires.

Mises en garde :

Ne pas respirer les embruns/vapeurs/pulvérisations.

Bien se laver les mains, le visage et tout contact cutané après manipulation.

Porter des gants protecteurs, des vêtements protecteurs, une protection oculaire et une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Faire sortir la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant quelques minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et si cela est facile à accomplir. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Voir 4. Mesures de premiers soins pour traitement spécifique.

Garder sous clé. Éliminer le contenu/contenant dans une décharge approuvée.

Autres risques : Nocif en cas d'ingestion.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélange d'eau, de détergents, d'agents antiseptiques et d'agents auxiliaires.

Ingrédients dangereux : Le pourcentage exact de la composition n'a été divulgué, secret industriel.

6,51 %	Chlorure d'ammonium de dialkyldiméthyle	CAS 68424-95-3, EINECS/ELINCS 270-331-5
4,34 %	Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	CAS 68424-85-1, EINECS/ELINCS 270-325-2
1 - 5 %	C12-15 Éthoxylate d'alcool gras	CAS 68131-39-5, EINECS/ELINCS NLP500-195-7
1 - 5 %	Acide éthylènediamine-tétracétique, sel de sodium	CAS 64-02-8, EINECS/ELINCS 200-573-9
1 - 2 %	Alcool de vin	CAS 64-17-5, EINECS/ELINCS 200-578-6

Autres ingrédients (> 1 %) :

> 80% eau CAS 7732-18-5, EINECS/ELINCS

4. Premiers soins

Symptômes : Brûlure ou irritation des zones affectées. Peut provoquer de graves brûlures cutanées et graves lésions oculaires. S'assurer d'avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit avant d'appeler le centre antipoison ou le médecin ou avant de se rendre à l'hôpital.

4. Premiers soins (suite)

Inhalation : Se rendre à l'air frais. Si une personne ne respire plus, appeler le numéro d'urgence* ou une ambulance puis pratiquer la respiration artificielle, bouche-à-bouche de préférence. En cas d'irritation respiratoire, d'étourdissement ou d'inconscience, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau (ou les cheveux). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant toute réutilisation. Laver la zone contaminée à l'eau et au savon pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer.

Contact avec les yeux : Maintenir les paupières ouvertes et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer après les cinq premières minutes de rinçage, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer.

Ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des instructions sur les soins médicaux à administrer. Faire boire un verre d'eau si la personne incommodée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'instructions contraires de la part du centre antipoison ou du médecin. Ne pas rien donner par la bouche à une personne qui a perdu conscience ou à des convulsions. En cas de vomissement, tenir la tête en-dessous des hanches pour diminuer le risque d'aspiration. Une lésion probable des muqueuses risque de contre-indiquer l'usage d'un lavage gastrique.

Remarque à l'attention du médecin : Traiter les patients exposés symptomatiquement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Sans objet. Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à haute pression. **Risques spécifiques en cas d'incendie :** Aucune connue.

Précautions spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un respirateur autonome à pression d'air et des vêtements imperméables.

6. Mesures d'émissions accidentelles

Procédures en cas d'urgence : En fonction de l'ampleur du déversement, envisager le besoin de restriction d'accès à la zone de déversement.

Précautions personnelles : Ne pas manger, boire ou fumer pendant le nettoyage. Porter des vêtements protecteurs, une protection pour les yeux et des gants imperméables (par ex. en néoprène). Laver à fond après le nettoyage.

Précautions environnementales : Empêcher les déversements de pénétrer dans les égouts pluviaux/draines ou d'entrer en contact avec le sol.

Méthodes de nettoyage : Essuyer les petits déversements et rincer à l'eau. Pour les plus grands déversements, contenir le déversement à l'aide de matériau inerte (sable, argile). Transférer le matériau dans des conteneurs étiquetés pour récupération ou évacuation appropriée. Après évacuation, rincer la surface à l'eau. Suivre de bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger : Lire l'étiquette avant toute utilisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les embruns/vapeurs. Bien se laver les mains, le visage et tout contact cutané après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Porter des gants protecteurs, des vêtements protecteurs, une protection oculaire et une protection du visage. Utiliser le produit uniquement selon les instructions figurant sur l'étiquette. En cas de doute sur une utilisation sûre, contacter son superviseur.

Conditions pour un entreposage sans danger : Garder hors de la portée des enfants. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ni les produits alimentaires par l'entreposage ou l'évacuation. Entreposer sous clé dans le conteneur d'origine fermé hermétiquement dans un endroit frais (10 à 30 °C), sec.

Incompatibilité : Les détergents anioniques inactivent le matériau.

8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

Composants avec limites d'exposition professionnelle :

Composant	Référence	MPT	PEL
Alcool de vin	ACGIH	1000 ppm	
	OSHA		1000 ppm

Contrôles techniques : Fournir une ventilation adéquate conforme à une bonne hygiène industrielle.

Équipement de protection individuelle

Respiration : Une protection respiratoire n'est pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Gants : Utiliser des gants imperméables à l'eau (tels qu'en latex ou en caoutchouc néoprène). Aucun temps de perméation n'a été établi.

Protection oculaire : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou protection du visage.

Autre : Des vêtements de protection (manches longues, pantalons), douches oculaires, douches d'urgence sont toujours recommandés lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique - Liquide

Couleur - Vert

Odeur - Frais

Seuil d'odeur - Aucune donnée disponible

Point d'ébullition - 212°F

Température de décomposition - Aucune donnée disponible

Point de congélation - 32°F

pH (Conc.) - 6,2 - 7,5

pH (RTU) - 6,0 - 7,0

Densité relative - 1.004 - 1.024

Taux d'évaporation - Semblable à l'eau

Température d'auto-inflammation - Sans objet

Point d'inflammation - > 200°F (ASTM D3278)

Inflammabilité - Sans objet

Limites d'inflammabilité - Sans objet

Coefficient de partage - Sans objet

Solubilité (dans l'eau) - Complète

Densité de vapeur - Aucune donnée disponible

Pression de vapeur - Aucune donnée disponible

Viscosité - Légèrement visqueux

% COV - 1,4 (sauf matériau exempté)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée de test de réactivité spécifique n'est disponible pour ce mélange. Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, des réactions dangereuses ne sont pas sensées avoir lieu.

Matériaux incompatibles : Oxydants, détergents anioniques.

Stabilité chimique : Ce produit est stable à des températures et pressions atmosphériques ambiantes.

Conditions à éviter : Températures supérieures à 50 °C ou inférieures à 10 °C.

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Les données de toxicité ne sont pas disponibles pour ce mélange. Les données ci-dessous sont des estimations basées sur les méthodes de la somme.

Test	Résultats	Classification (A.0.4.1(c))	Base (A.1.3.6.1)
Orale	> 2000mg/kg	Sans objet	Documentation sur les ingrédients (relation additive)
Cutanée	> 2000mg/kg	Sans objet	Documentation sur les ingrédients (relation additive)
Inhalation	> 20 mg/L	Sans objet	Documentation sur les ingrédients (relation additive)
Lésion/Irritation oculaire	Corrosion	Catégorie 1	Documentation sur les ingrédients
Lésion/Irritation cutanée	Corrosion	Catégorie 1C	Documentation sur les ingrédients

Résumé : Les contacts cutané et oculaire sont les voies d'exposition les plus vraisemblables. Peut provoquer de graves brûlures cutanées et graves lésions oculaires.

Toxicité subchronique/chronique :

Test	Résultats	Classification	Base
Sensibilisation cutanée	N'est pas un sensibilisant	Sans objet	Documentation sur les ingrédients

Résumé : Tout contact répété ou prolongé provoque des brûlures cutanées et de lésions oculaires.

Cancérogènes - Les ingrédients ne sont pas énumérés sur le Rapport NTP sur les cancérogènes, les monographies de l'IARC ou par l'OSHA

Autres données - Aucune autre information toxicologique n'est disponible pour ce mélange.

12. Informations écologiques

Ce matériau n'a pas été testé pour des effets aigus sur l'environnement.

Persistance et dégradabilité : Le matériau n'est pas persistant. Composants organiques > 1 % sont intrinsèquement biodégradables.

Potentiel bioaccumulatif : Aucune évidence suggérant l'occurrence d'une bioaccumulation.

Mobilité : Tout déversement accidentel peut entraîner une pénétration du sol et de l'eau souterraine.

13. Considérations d'évacuation

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ni les produits alimentaires par l'évacuation. Les déchets de pesticides sont extrêmement nocifs. L'élimination incorrecte de l'excédent de pesticide, de mélange à pulvériser ou d'eaux de rinçage est contraire à la législation. Si ces déchets ne peuvent être éliminés conformément aux instructions de l'étiquette, s'adresser à l'agence gouvernementale responsable de l'environnement ou au spécialiste des déchets dangereux du bureau régional de l'EPA le plus proche pour obtenir conseil. **Évacuation du contenant :** Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ni re-remplir ce conteneur. Offrir de recycler si possible. Triple rincer le conteneur promptement après l'avoir vidé. Puis offrir de les recycler ou les reconditionner ; les perforer et les éliminer dans un site d'enfouissement, une installation d'incinération ou, si les règlements des autorités provinciales ou municipales le permettent, les brûler. Dans ce dernier cas, s'éloigner de la fumée. Si le conteneur fait un gallon ou moins, envelopper le conteneur vide dans un sac en plastique et le jeter aux ordures.

14. Informations sur le transport

Désignation exacte de l'expédition : Désinfectants N1903, liquide, corrosif, n.o.s., (chlorure d'ammonium quaternaire)

RQ - Sans objet

N° téléphone d'urgence pendant le transport : 800-424-9300

Classe de danger pour le transport : 8

Étiquette de danger : Corrosif (Quand expédié en quantité limitée, l'étiquetage n'est pas requis.)

Groupe d'emballage : III

N° Guide d'urgence : 154

Polluant marin : Non

15. Informations réglementaires

État des stocks : Tous les composants sont énumérés sur TSCA(US), EINECS/ELINCS(EU), DSL(Canada), AICS(Australie).

FIFRA: Ce produit est un pesticide homologué par l'U.S. EPA, EPA Reg. N° 1839-166-8155, et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les risques requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes du lieu de travail des produits non pesticides. L'information sur les risques requise sur l'étiquette de pesticide est reproduite ici. **DANGER :** Corrosif. Provoque des brûlures oculaires et cutanées irréversibles. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Risque d'être fatal en cas d'absorption cutanée. Nocif en cas d'ingestion. Porter des lunettes de protection ou un masque facial, des gants en caoutchouc et des vêtements de protection. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant toute réutilisation. Se laver à fond à l'eau et au savon après toute manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, d'utiliser du tabac, ou après être allé aux toilettes. L'étiquette de pesticide comporte également d'autres renseignements importants, notamment un mode d'emploi.

Norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses OSHA : Ce produit satisfait à la définition § 1910.1200 d'un « produit chimique dangereux ».

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 Titre III (EPCRA) Sections 311 et 312

Risque immédiat (aigu) pour la santé Oui **Risque retardé (chronique) pour la santé** Non

Risque d'incendie Non **Risque réactif** Non

Risque de relâchement soudain de la pression Non

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 Titre III (EPCRA) Section 313

*Les produits chimiques suivis d'un astérisque dans « 3. Composition/Informations sur les ingrédients » sont sujets aux exigences de rapport pour la Section 313 du Titre III des Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) de 1986 et 40CFR Partie 372.

Droit de savoir Pennsylvanie/New Jersey/Massachusetts

Voir la « 3. Composition/Informations sur les ingrédients » pour la liste des cinq premiers ingrédients dangereux présents en concentration supérieure à 1 %.

Proposition 65 Californie : Ce produit ne contient aucune substance connue dans l'État de Californie comme étant cause de cancer et d'anomalies congénitales ou de tout autre effet nocif sur la reproduction, à des niveaux qui exigeraient un avertissement en vertu du statut.

16. Autres informations

Date d'émission : 16. 04. 2019 F891-001

Dégagement de responsabilité : Aucune représentation ou garantie expresse ou tacite de valeur marchande, d'adéquation pour un usage spécifique ou de toute autre nature, n'est faite quant aux informations concernant le produit référencé dans le présent document. Les informations contenues aux présentes sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes. Néanmoins, étant donné que les conditions de manutention et d'utilisation sont indépendantes de notre volonté, il est impossible de prévoir tout effet de santé ou risque d'exposition se produisant avec l'utilisation de ce produit. Tous les produits chimiques présentent des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec précaution. Les informations et recommandations contenues aux présentes en bonne foi. L'utilisateur doit passer en revue ces informations en conjonction avec leur connaissance de l'application prévue pour déterminer la pertinence de ce produit aux dites fins. Le fournisseur ne sera en aucun cas responsable de tout dommage quel qu'il soit, résultant de l'usage, de la prise en compte ou de l'abus de ces informations. En outre, il incombe directement à l'utilisateur de se conformer à toutes les réglementations fédérales, de l'État et locales régissant l'utilisation et l'évacuation de ce matériau. **Préparé par :** R&D, Canberra Corporation